

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 5

Rubrik: Congrès et conférences

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux.

Le rapport de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux pour les années 1910 et 1911 vient de paraître. Il contient, entre autres, une foule de renseignements, d'indications et toute une série de tableaux statistiques sur le développement et la marche de cette organisation, de sorte que toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement ouvrier et qui n'ont pas l'occasion d'étudier elles-mêmes ce rapport volumineux de 244 pages, nous sauront gré d'en avoir extrait les faits et chiffres les plus significatifs.

* * *

Au début de l'année 1910 la Fédération des ouvriers sur métaux comptait 13,110 membres répartis dans 87 sections. Fin 1910, le nombre des membres est monté à 13,607 et à la fin 1911 à 14,171. Ceci représente une augmentation de 7,4 % en deux ans; ce n'est pas excessif, mais indique cependant un progrès réjouissant.

En 1910, six sections ont fusionné ensemble dans la même localité, quatre furent dissoutes, six furent créées et une autre séparée, de manière qu'à la fin de l'année nous comptons 84 sections. En 1911, cinq sections furent nouvellement constituées et une dissoute. L'état fin 1911 était de 88 sections.

Il est également intéressant de constater le développement rapide de l'activité financière de la fédération. Voici quelques chiffres concernant les recettes et les dépenses au total. Les comptes se répartissent de la façon suivante:

Années	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
1902	31,503.87	25,121.66
1905	161,945.12	181,908.25
1908	370,370.51	385,723.66
1910	408,507.09	369,802.18
1911	515,096.67	350,341.79
Chiffre total depuis 1902	2,640,051.60	2,234,895.48

Il fut versé comme secours:

Années	Secours de grève	Maladie	Chômage, viatique, etc.
	Fr.	Fr.	Fr.
1902	1,943.30	—	3,381.60
1903	2,272.90	—	4,986.—
1904	15,022.—	—	10,260.30
1905	111,621.16	17,415.20	11,137.80
1906	85,796.—	68,905.09	13,320.—
1907	101,512.80	97,930.85	14,569.37
1908	109,829.05	126,066.72	28,873.02
1909	38,190.28	116,077.82	42,944.25
1910	114,421.84	113,204.60	32,068.—
1911	18,150.35	172,507.23	43,870.75
	598,759.68	712,107.51	105,411.09

Fin 1910, la fortune globale de la fédération se montait à fr. 263,691.59, desquels 100,000 fr. furent extraits pour créer un fonds de réserve. Bien plus favorable pour le développement de la caisse que l'année 1910, qui fut riche en

grands mouvements économiques, fut l'année 1911. A la fin de cette année, la fortune de la fédération se montait à fr. 428,443.67, ayant de ce fait subi sur l'année précédente une augmentation de fr. 164,752.08. Cette augmentation provient de dépenses restreintes pour les grèves, d'un petit excédent de la caisse de maladie et de décès et d'un meilleur encaissement des cotisations, résultant d'une notable augmentation des membres. Par contre, ensuite de dépenses élevées pour soutenir les grands conflits de 1910, l'excédent de l'exercice annuel pour cette dernière année ne s'est monté qu'à fr. 38,704.91.

Pendant l'année 1910, il fut payé à 2840 malades fr. 117,894.08 de secours; en 1911 francs 147,761.20 pour 3688 cas. Le secours de décès fut payé en 1910 dans 60 cas, en 1911 dans 65 cas. Pendant les sept ans depuis 1905 où fut créée la caisse de maladie facultative, il fut versé dans 17,104 cas de maladie et 287 cas de décès presque trois quarts de million de francs, soit en moyenne fr. 41,6 par tête.

En 1910, 5010 chômeurs en voyage reçurent comme secours de route fr. 12,512.25; en 1911, il fut versé à 4941 voyageurs fr. 12,537.90. De 1907 à 1908, le nombre des chômeurs en voyage, comme les secours versés, se sont presque doublés, puisqu'en 1907, 4807 voyageurs reçurent fr. 8810.45 de secours de route, pendant qu'en 1908 il y eut 8520 voyageurs qui touchèrent fr. 15,623.35 de secours. Que ceci est la conséquence de la grande crise économique, est démontré par les chiffres des années suivantes. En 1909, 6189 voyageurs furent secourus avec un total de fr. 14,929.05. En 1911, la fédération arrive presque aux mêmes chiffres qu'en 1907, mais avec un secours qui est de la moitié plus élevé.

Le secours de chômage sur place exigea en 1910 fr. 14,920 pour 576 chômeurs avec un total de 7491 jours de chômage; en 1911, fr. 15,418 pour 631 chômeurs avec 7712 jours de chômage. Ici aussi une amélioration notable est à constater sur les années précédentes, car en 1909 fr. 20,562.70 furent dépensés dans ce but pour secourir 728 chômeurs avec un total de 10,927 jours de chômage.



Congrès et conférences.

Assemblée de protestation de l'ancien personnel du Gothard.

Dimanche 2 juin, a eu lieu, au bâtiment du théâtre de Guillaume Tell (Tellspielhaus), à Altdorf, une assemblée imposante des anciens employés du chemin de fer du Gothard.

Il s'agissait de prendre position vis-à-vis de la peu noble façon avec laquelle le Conseil fédéral a diminué les améliorations et les conditions de salaire qui ont

été obtenues dans une si chaude lutte dans le mouvement de salaire du personnel en 1903.

Malgré une pluie continuelle, la participation était vraiment grandiose, 2000 hommes de toutes les catégories du personnel, avec quatre corps de musique, avaient répondu à cet appel. Les chemins de fer fédéraux ont été obligés d'organiser des trains spéciaux pour transporter une si grande masse. Les contrées sud du pays étaient représentées par un fort contingent au sein duquel les décisions du Conseil fédéral avaient laissé une très mauvaise impression à propos de la réduction de salaire.

Vers une heure et demie la grande halle du « Tell-spielhaus » se remplissait jusqu'à la dernière place, mais aussi la scène et les galeries étaient occupées.

Le chef de gare Koenig de Biasca, désigné comme président de la commission d'Altdorf, ouvre l'assemblée par un discours très remarquable, dans lequel il fait ressortir l'état de choses actuel et les dates les plus importantes ayant rapport aux nombreuses années de lutte de l'ancien personnel du Gothard. Le discours d'entrée a été prononcé par le secrétaire général, Duby, à Berne. Il donna un aperçu sur la réalisation des questions qui occupaient l'assemblée à propos du développement historique et de leurs revendications. Jusqu'ici, le personnel avait mis sa confiance dans le Conseil fédéral, mais il a été sérieusement trompé. (*Qui donc a soufflé aux employés de chemins de fer cette confiance si peu fondée?*) Quand, à cette époque, on a crié aux employés: Ne violez pas les lois de la République, nous rappellerons à cette même République que les employés espèrent qu'on ne portera pas atteinte à leurs droits! La gravité cérémoniale qui pesait sur la réunion fut rompue par de vifs applaudissements.

Seulement, cette discussion laissa entrevoir parmi le personnel un état d'esprit écoré qui, à l'occasion, pourrait le pousser jusqu'aux moyens les plus extrêmes.

Après une discussion d'une heure et demie, à laquelle avaient pris part des représentants de toutes les catégories, il a été décidé, à l'unanimité, la résolution suivante:

« La réunion plénière d'aujourd'hui à laquelle ont pris part 2000 hommes de l'ancien personnel du chemin de fer du Gothard:

1° s'est trouvée désabusée en prenant connaissance de la décision du Conseil fédéral concernant les garanties futures de sa situation, et constate que dans un grand nombre de points importants, la décision du Conseil fédéral signifie un empiétement de la position actuelle et rend illusoire les avantages conquis, lesquels furent toujours respectés par les sociétés privées;

2° donne mandat à la commission d'Altdorf de se mettre d'accord avec les syndicats du personnel contre la décision du Conseil fédéral pour arriver jusqu'aux Chambres fédérales et de faire auprès d'elles des démarches en vue de cette question;

3° fait remarquer les empiétements de la position de l'ancien personnel de la Compagnie du Gothard comme étant en contradiction avec les promesses et les assurances qui ont été faites en général au personnel. Cette altération est également en désaccord avec l'utilisation et les efforts actuels du personnel, qui, en temps de prospérité produisant doublement de travail se trouve à être lésé doublement.

L'assemblée constate la solidarité unanime du personnel et donne plein pouvoir à la commission d'Altdorf d'employer, d'accord avec les autres syndicats, tous les moyens qui pourraient s'adapter pour arriver à la réalisation d'un résultat satisfaisant. »

Il va falloir faire maintenant une action parlementaire, où les députés auront l'occasion de se décider, s'ils veulent interpréter des déterminations en ce sens, où l'on prend de la main droite ce que l'on donne avec la

gauche. Le personnel des trains fit une déclaration de solidarité qui a été très favorablement accueillie.

Au cours des discussions, 30 télégrammes de sympathie furent reçus, en outre, 415 hommes se déclaraient largement solidaires pour toutes les décisions prises dans leur assemblée.

Cette journée mémorable se termina par un trio d'applaudissements sur l'organisation qui, selon Berne, signifie un *Mene Tekel* dont on ne doit exagérer la portée.

A Berne, sans doute, on interprétera le *Mene Tekel* d'une façon très sceptique, en ce sens que des gens qui croient la République bourgeoise au-dessus des droits et intérêts des leurs, c'est-à-dire de la classe prolétarienne, sont aussi peu dangereux qu'un chien qui n'a pas de dents.



Mouvement syndical international.

Le mouvement syndical en Hongrie.

De même que dans tous les pays conservateurs et réactionnaires, le mouvement syndical hongrois a eu à lutter contre d'innombrables obstacles pour pouvoir progresser. En Hongrie, ce ne sont pas seulement des causes économiques, mais également des raisons politiques qui poussent les travailleurs à sortir de la légalité dans leurs luttes contre les oppresseurs. Les magnats hongrois, pour garder leurs privilèges, ne reculent devant aucun moyen, pas même devant l'assassinat, pour réprimer tout mouvement prolétarien en lutte, pour conquérir l'égalité politique et pour une plus grande liberté économique. Il ne faut donc nullement s'étonner que le prolétariat hongrois, privé de tout bien-être matériel et de tout droit politique, mène une bataille désespérée, inconnue dans tout autre pays. La dernière révolte ouvrière de Budapest, des 23 et 24 mai 1912, n'est rien d'autre que l'explosion de souffrances et d'une dizaine d'années d'exaspération. Il est compréhensible que les ouvriers syndiqués, qui ont toujours eu à souffrir des plus grandes persécutions, se trouvaient au premier rang dans la bataille pour les droits politiques. Sans exagérer la valeur du suffrage universel, les ouvriers organisés de la Hongrie sont convaincus qu'au point de vue économique et politique sociale, ils ne peuvent que tirer profit des droits politiques, du suffrage universel. C'est pour cette raison que les bourreaux du peuple hongrois, en fous furieux, ont étouffé dans le sang la lutte pour l'égalité politique du prolétariat, à l'occasion de la grève générale du 23 mai, à Budapest. Cette répression n'a trouvé son égale qu'en Russie.

Pendant, le prolétariat hongrois, s'il n'a pu, pendant sa lutte pour son droit politique, offrir une résistance décisive aux baïonnettes de la force militaire, n'a pas négligé à renforcer son organisation syndicale.

L'année 1911 a encore été favorable pour le mouvement syndical hongrois. La plupart des unions centrales ont progressé au point de vue du recrutement des membres et de la situation financière.

Au 31 décembre 1911, le nombre de membres des unions centrales professionnelles, affiliées à la Commission générale des syndicats, était de 95,180 contre 86,478 au mois correspondant de l'année 1910. Parmi les 95,180 membres, il y a 5731 femmes.

Le nombre des organisés a augmenté de 8548 pour les hommes et de 154 pour les femmes.

A Budapest et les environs nos organisations comptent 54,339 affiliés; 40,841 habitent la province. Le fait que 57 pour cent des ouvriers organisés sont occupés à Budapest, tandis que 43 pour cent seulement travaillent dans les autres régions du pays, démontre suffisamment la situation industrielle arriérée de la Hongrie.